

LA CONGRÉGATION DU  
SACRÉ-COEUR DE COUTANCES

LES ORIGINES

La Congrégation du Sacré-Coeur de Jésus, institut diocésain de Coutances (Manche, France), fut fondée par une jeune paroissienne de Sainteny, Jeanne LANGLOIS (1625-1707), qui, en 1652, ouvrit une école de filles, au bourg de Périers, à 15 kms de Coutances, avec une amie, native de ce bourg, Barbe LAIR. Les deux maîtresses, installées pauvrement, et vivant d'expédients, faisaient bourse commune. En 1672, une troisième institutrice vint les aider, et partagea leur vie.

En 1674, M. Jean DU PONT (1618-1685), supérieur du grand séminaire de Coutances, qui avait acquis du bien à Périers, édifié par ces méritantes maîtresses, leur fit don d'une maison, avec jardin, et d'une rente, les mettant à l'abri du besoin. Il réserva au supérieur du grand séminaire en exercice le soin de nommer les "préposées" de l'établissement, le tout avec la gracieuse approbation de l'Évêque, grand ami du P. Eudes, Charles-François de LOMÉNIE DE BRIENNE (1637-1720), élu en 1668. De plus, il chargea son assistant, M. Thomas MOISSON, de tracer un règlement à cette petite communauté naissante, ainsi que des statuts de type religieux, dans l'esprit eudiste d'humilité, de charité et de dévotion aux Coeurs de Jésus et de Marie.

VERS LA VIE RELIGIEUSE

Durant la fin du XVIIe s., et le début du XVIIIe, sous la vigilante protection des Eudistes, supérieurs du grand séminaire, comme MM. BLOUET, HÉRAMBourg, MARTINE, COUSIN, LEGRAND, etc., l'oeuvre continua à faire du bien. Elle eut à surmonter des difficultés, suscitées, souvent, par la jalousie de la réussite même de l'entreprise. Mais, sous l'épiscopat de Mgr Ange-François de TALARU DE CHALMAZEL, né en 1725, Évêque de Coutances de 1765 à 1798, et grâce à l'active intervention du Bx François LEFRANC, eudiste, supérieur du grand séminaire, l'oeuvre fut juridiquement érigée en institut religieux de droit diocésain, selon le langage d'aujourd'hui, par décret épiscopal du 8 juillet 1783, et dotée de Constitutions et statuts, sous la règle de St Augustin, rédigés par le Bx LEFRANC, avec le nom de FILLES DU SACRÉ-COEUR.

LA RESTAURATION

Cette forte armature était providentielle. Elle permit à l'institut de s'enfourer dans la clandestinité et de reparaître plein de vie après la tourmente révolutionnaire et le premier Empire, sous la Restauration. A Périers, en effet, dès 1815, les demoiselles LENOIR avaient ouvert une école, dans les locaux de l'ancienne communauté, aidées des conseils de la Soeur DUSIQUET, qui avait pris l'habit en 1760. Mgr DUPONT-POURSAT, évêque de Coutances de 1808 à 1835, leur apporta les statuts du Bx LEFRANC, approuvés par Mgr de TALARU, et leur donna l'habit des Soeurs du Sacré-Coeur, le 12

mars 1824. Mgr ROBIOU, évêque de 1835 à 1852, obtint, en 1846, l'existence légale de la Congrégation, mais avec maison mère à Marigny, que Mgr DANIEL, son successeur (de 1852 à 1862) installa, en 1858, à Coutances.

## L'ESSOR ET LES PERSÉCUTIONS

Dans cette ville, les soeurs avaient ouvert un pensionnat en 1842, et une école normale départementale d'institutrices, en 1844. Les élèves étaient nombreuses, dans ces deux institutions. Au noviciat, les candidates affluèrent. Plus de quatre-vingts maisons s'ouvrirent dans le diocèse de Coutances et dans ceux de Rennes, d'Orléans, de Versailles, d'Arras et de Paris. Ce fut le "plein essor".

Mère ST BERNARD, supérieure générale de 1859 à 1889, présida à cette marche en avant. Cependant, elle ne tarda pas à enregistrer les signes annonciateurs de lourdes croix pour son institut, surtout enseignant : lois de la laïcisation générale de l'enseignement en France (1882, 1886), en attendant les lois de spoliation et d'expulsion des religieuses (1901-1904), auxquelles durent faire face Mère STE SOPHIE (1890-1900) et Mère STE URSULE (1901-1937). Chassées des écoles d'Etat, de nombreuses soeurs se sécularisèrent pour continuer leur apostolat éducatif dans des écoles "libres". On orienta les postulantes, dans les maisons de refuge à l'étranger, vers l'apostolat hospitalier et social.

## LE XXe SIECLE

Vint la première guerre mondiale, avec son cortège de deuils et de souffrances. De nombreuses soeurs se dévouèrent au soin des blessés. Après la paix de 1919, une évolution favorable permit de faire de nouvelles implantations à Coutances, Granville et Paris. Mais la deuxième guerre mondiale amena de nombreuses destructions, dont celle de la maison mère, où trouvèrent la mort la Supérieure et l'Économe générales, et neuf soeurs. Pendant la période qui suivit on reconstruisit les bâtiments en ruines. Par ailleurs, dans l'institut, se développèrent des oeuvres hospitalières et sociales. En 1961, un contingent de soeurs fut envoyé en Afrique noire (Congo-Brazzaville). En 1969, la Congrégation se mit en fédération avec deux autres instituts: le Coeur immaculé de Blon, et une communauté de Nogent-le-Rotrou. Enfin, selon les normes conciliaires, les constitutions furent révisées dans le sens d'un retour aux sources.

Un coup d'oeil sur ces constitutions montrera que l'institut veut rester fidèle à l'apostolat des origines, d'une part, et à la spiritualité eudiste des soeurs d'avant la Révolution française, d'autre part. Cela n'est pas étonnant puisqu'on a voulu revenir aux constitutions primitives, dont l'auteur n'est autre qu'un des plus illustres fils de S. Jean Eudes, le Bx Fr. LEFRANC, mort massacré, en haine de la foi, aux Carmes, à Paris, le 2 septembre 1792. En voici quelques extraits:

"La Congrégation...a pour vocation première de manifester l'amour du Coeur du Christ, tendresse du Père pour notre monde"..

" Par le baptême, nous sommes devenues les enfants du Père, les membres du Corps du Christ et la demeure de l'Esprit."

Notre " vie greffée sur le Christ est tout entière apostolique...". Elle consiste à "servir Jésus-Christ, instruisant les pauvres, éclairant les ignorants, établissant dans tous les coeurs le Royaume de Dieu"...

"Contemplant en Marie, humble servante, le Verbe fait chair, la communauté renouvelle le dynamisme de sa mission et sa fidélité à l'Esprit dans...la Parole de Dieu et...l'Eucharistie."

" La vie dans la Congrégation est tout entière communautaire : ensemble, nous suivons le Christ dans l'amour du Père et de nos frères...dans la prière et le service apostolique".

#### AUJOURD'HUI ET DEMAIN

L'actuelle supérieure générale est Soeur Marie-Hélène MORAND, qui a été élue pour un second mandat de six ans en 1987. L'Institut comprend 123 membres, répartis dans 24 maisons dont 18 dans le diocèse de Coutances, une dans celui de Rennes, une dans celui d'Orléans, 2 dans celui de Paris et 2 au Congo.

Confiantes dans l'appui du Seigneur, et fidèles à l'esprit de Jeanne LANGLOIS, les soeurs du Sacré-Coeur se veulent, comme elles le sont, depuis plus de trois siècles, "de plus en plus associées au Christ, qui consacre le monde, pour en faire dans l'Esprit, une offrande parfaite, à la gloire du Père" (Cst.,12).

\*\*\*\*\*

#### LA CONGRÉGATION DU SACRÉ-COEUR DE COUTANCES

Personnel(1988)

Maisons 24

Soeurs 123

#### PRÉSENCE DANS LE MONDE

CONGO FRANCE

Maison-Mère:  
4, rue Quesnel-Carveaux  
50200 COUTANCES - FRANCE

\*\*\*\*\*

#### BIBLIOGRAPHIE

ANONYME, Notice sur la Congrégation du Sacré-Coeur, au début des Constitutions rénovées selon le Concile Vatican II, Coutances, 1980.

AUBRY (Mgr Désiré), L'Institut du Sacré-Coeur de Coutances, Coutances, Sté cat. d'éd. et de propag., 1926, in-8, 294 p.

LEBRUN (Charles), Petite vie illustrée du R.P. du Pont, suivie de la restauration, après la révolution, de la communauté du Sacré-Coeur et de sa translation à Coutances, Abbeville Paillard, 1926. in-16, de 32 p.